

LE BROCHET OLIVETAIN



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

2 FÉVRIER 2025

Ordre du jour



- Compte rendu des activités 2024
 - Bilan financier 2024
 - Composition du bureau
- Programme et concours 2025
 - Cartes de pêche 2026
 - Questions diverses

LE BROCHET OLIVETAIN



COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS

2024

Compte rendu des activités 2024



- 30 janvier 2024: **Conseil d'Administration**
 - 19 février 2024 : **Assemblée générale**
 - 14 mars 2024 : **Réunion du bureau**
 - 4 juin 2024 : **Réunion du bureau**
- 29 septembre 2024 : **Organisation d'une journée de nettoyage en partenariat avec l'ASRL**
 - 1^{er} octobre 2024: **Réunion du bureau**

Compte rendu des activités 2024



- Les réunions de la commission concours :

- **13 février 2024**
- **22 avril 2024**
- **24 septembre 2024**



Compte rendu des activités 2024

Le concours jeunes



44 inscrits, de 5 ans à 16 ans

37 garçons, 7 filles

142 poissons et plus de 15 kg



Compte rendu des activités 2024

Le concours jeunes



Premier : COURTOIS Nohan: 5010 points

Première fille : LEBON Alix: 1100 points

Premier 6-11 ans : CREMADES Edgar : 1560 points

Plus jeune : MAYAKAS Marvin : 0 points



Compte rendu des activités 2024

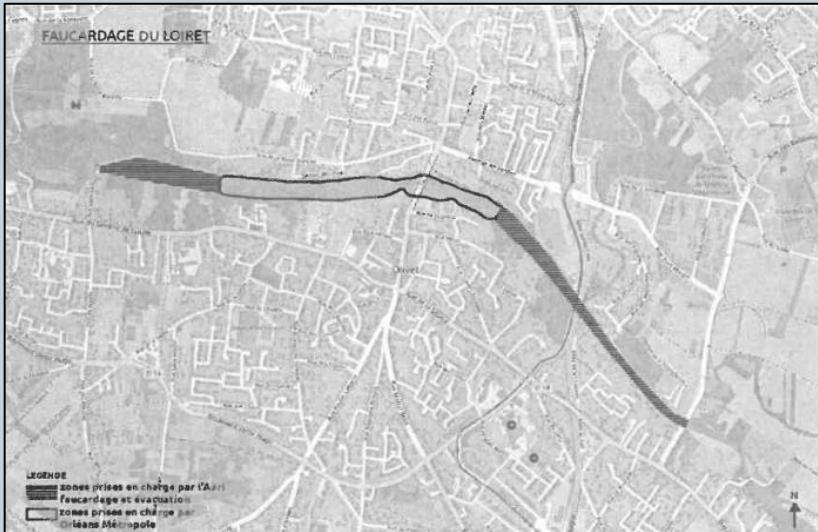


Vendredi 1^{er} mars 2024: **1^{er} lâcher de truites = 142 kg**

Vendredi 15 mars 2024 : **2^{ème} lâcher de truites = 142 kg**

Lâchers effectués bassin de St Julien et Bras de la Reine Blanche

Compte rendu des activités 2024



Ratodo loué gratuitement sous caution
Par l'ASRL

Prêt sur les bassins :
Paul Foret
Saint Samson
Tacreniers

Faucardage réalisé fin aout
Financé par la ville d'Olivet et Orléans
Métropole
70 tonnes d'herbes fau cardées
(après compression)



Compte rendu des activités 2024



30/10 et 3/12 : Repeuplements



- 130 kg de Sandres
- 150 kg de Perches
- 175 kg de Black-Bass
- 150 kg de Brochets

Repeuplement des bassins
Paul Foret 1 et 2 et Saint Samson

Compte rendu des activités 2024



Annulation du challenge No Kill

Initialement prévu le 7 décembre 2024

Raisons de l'annulation :

Pas assez d'inscrits
Herbiers trop importants
Niveau d'eau un peu juste

Compte rendu des activités 2024

La lutte contre les herbes invasives

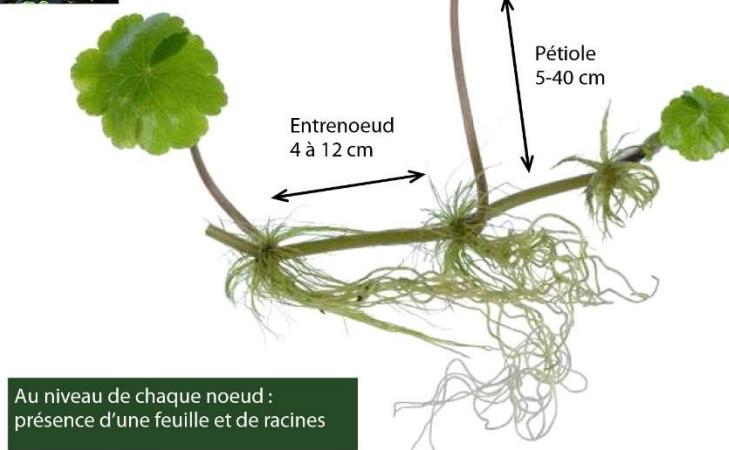


Caractéristiques



Plante glabre (absence de poils), rampante ou flottante.
Les feuilles peuvent être érigée jusqu'à 40 cm au-dessus de la surface de l'eau.

Base de la feuille profondément échancrée
Insertion du pétiole à la base de l'échancrure de la feuille



- Présente depuis 2011 sur le Dhuy.
- Colonisation totale du Dhuy dès 2016.
- Apparition sur le Loiret en septembre 2021 sur le bassin des Tacreniers.
- Développement en 2022 bras de la Fontaine, bras du camping, le long du Poutyl et bassin de St Julien.
- Dissémination sur l'ensemble du linéaire en 2023, particulièrement lors des pluies de novembre.

LE BROCHET OLIVETAIN



ECHANGES SUR LE COMPTE RENDU DES ACTIVITÉS

LE BROCHET OLIVETAIN



BILAN FINANCIER 2024

Bilan Financier 2024

Suivi des ventes de cartes



	Année	Différence	Jeunes/Conjoints/+de 80 a	Vacances	Journée	Total	Différence
2024	520	47	139	11	212	883	137
2023	473	121	103	11	159	746	202
2022	352	-117	79	5	108	544	-202
2021	469	65	132	6	139	746	-137
2020	404	46	134	72	273	883	288
2019	358	7	95	4	138	595	39
2018	351	15	77	2	126	556	41
2017	346	-8	84	4	80	515	1
2016	354	76	85	0	75	514	109
2015	278	25	60	1	66	405	30
2014	253	-93	42	0	80	375	-17

Bilan Financier 2024

Repeuplements et lâchers 2024



	Poids commandé	Poids livré	Prix Kg HT	Total TTC
Black Bass	130	175	21,00 €	3 877,13 €
Brochets	130	150	11,00 €	1 740,75 €
Carpes				0,00 €
Sandres	130	130	21,00 €	2 880,15 €
Perches	200	150	12,00 €	1 899,00 €
Gardons				0,00 €
Truites	240	240	7,90 €	2 000,28 €
Truites (grosses)	45	44	12,50 €	580,25 €
Total	875	889		12 977,56 €

Bilan Financier 2024

Repeuplements et lâchers de 2014 à 2024



	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Total
Brochets	150	0	0	0	0	0	50	0	130	130	150	610
Sandres	50	0	80	150	150	200	200	200	130	130	130	1 420
Perches	50	100	90	150	150	200	250	250	40	130	150	1 560
Black Bass	0	0	50	50	50	50	50	100	180	130	175	835
Gardons	0	0	0	0	0	0	0	100	130	0	0	230
Carpes	100	100	150	0	200	200	0	0	130	0	0	880
Truites AEC	256	216	220	232	232	240	120	400	312	325	285	2 838
Total en Kg	606	416	590	582	782	890	670	1 050	1 052	845	890	8 373
Total en €	6 745 €	4 640 €	5 114 €	6 267 €	7 176 €	8 652 €	9 224 €	12 156 €	12 490 €	11 435 €	12 978 €	96 877 €

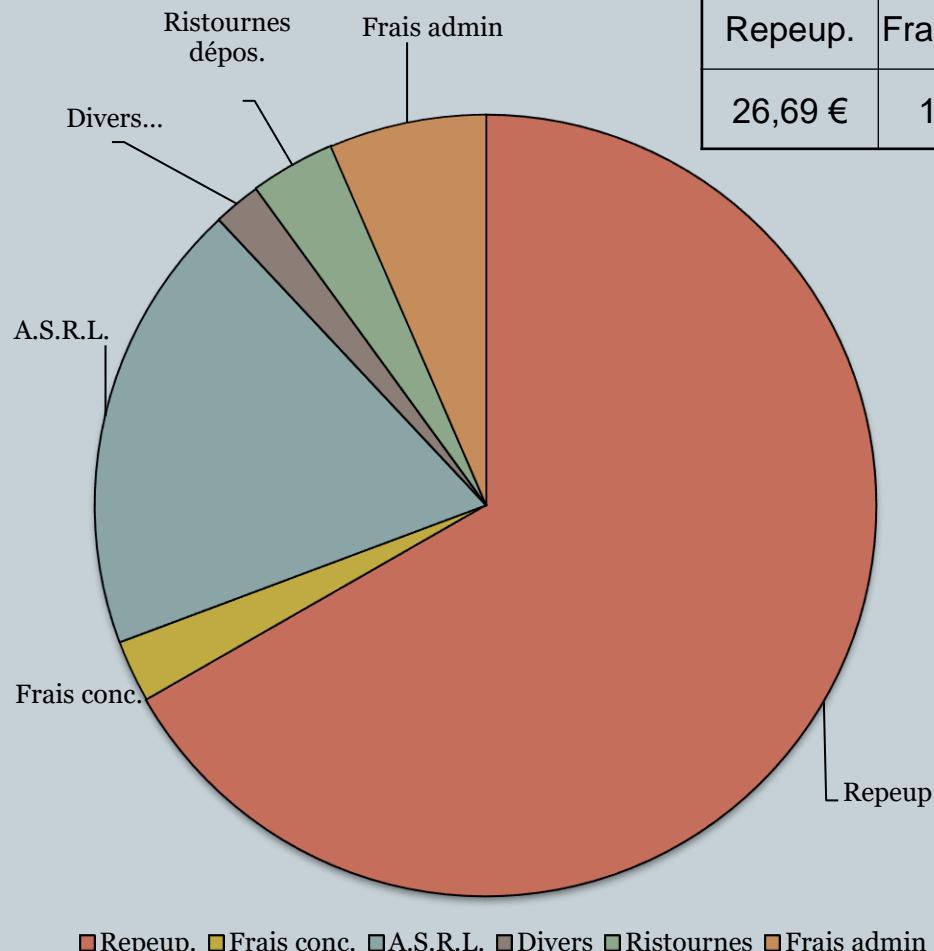
Bilan Financier 2024



BILAN 2024

	RECETTES	23 775,29
- Vente de cartes		23 426,00
- Intérêts livret A		349,29
	DEPENSES	19 449,32
- Repeuplements et lâchers		12 977,54
- Droit de pêche et participation entretien du Loiret		3 500,00
- Impression des carnets		0,00
- Frais de concours		499,48
- Ristournes aux dépositaires de cartes		684,50
- Frais de fonctionnement		1 787,80
	Excédent 2024	4 325,97
Solde année 2023		20 202,00
Solde année 2024		24 527,97

Bilan Financier 2024



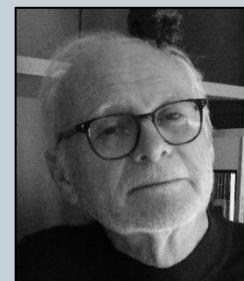
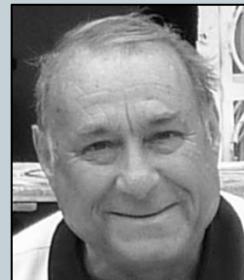
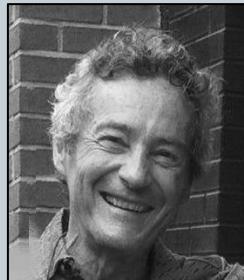
Répartition des dépenses
pour une carte à 40€

LE BROCHET OLIVETAIN



COMPOSITION DU BUREAU

Composition du bureau



Composition du bureau



Vote du Conseil d'Administration du 21 janvier 2025

Membres du bureau réélus :

Didier Chatellier
Gérard Philippeau
Patrick Vallée
Sylvain Pinault
Hugo Lepetit

Election d'un nouveau membre :

Etienne Birou

Composition du conseil d'administration



Conseil d'administration 2025 :

Président : Patrick Vallée

Vice Président : Hermann Naquin

Secrétaire : Sylvain Pinault

Trésorier : Hugo Lepetit

Secrétaire adjoint : Daniel Le Pourhiet

Contrôleur des comptes : Christian Delaplace

Identique au conseil d'administration 2024

LE BROCHET OLIVETAIN



INTERVENTION DES ÉLUS

LE BROCHET OLIVETAIN



PROGRAMME 2025

Bulletin 2025



Bulletin d'information 2025

336 allée Sainte Croix

45160 OLIVET

Tél : 06 11 38 28 81

www.lebrochetolivetain.fr

Courriel : lebrochetolivetain@gmail.com

Chers pêcheuses et pêcheurs, avec cette nouvelle année qui débute le Président ainsi que tous les membres du bureau vous présentent leurs meilleurs vœux.

Notre amicale après les années éprouvantes et difficiles dues à l'épidémie de covid 19 a repris ses activités quasi normalement.

Tout d'abord lors de notre Conseil d'administration du 30 Janvier, les membres ont élu un nouveau président, M Patrick Vallée, riverain du Loiret sur le bassin de Saint Samson et un nouveau Vice- Président, M Hermann Naquin, riverain sur le bras des Montées. Tous les autres membres restent en place. Il faut remercier le travail conséquent de nos gardes-pêche qui œuvrent sur la rivière pour faire respecter les différents règlements. Ce travail qui dans la plupart des cas est salué par l'ensemble des pêcheurs.

Comme tous les ans, nous avons eu nos lâchers de truites achetées par notre association à la pisciculture Olivier de Saint Aignan le Jallard permettant à nos pêcheurs d'attendre l'ouverture du carnassier.

Le concours des jeunes a eu lieu par un beau temps ensoleillé le samedi 25 Mai 2024 et 44 chevaliers de la gaule âgés de 6 à 16 ans se sont affrontés sur les bords de la rivière entre le restaurant « Le Rivage » et la réserve de pêche située en amont du moulin de Saint Samson. Même si quelques-uns sont restés bredouilles, cette manifestation s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur et chacun est reparti avec un lot. La remise des prix s'est faite en présence de M Jean-Michel Pellé, adjoint aux sports de la Mairie d'Olivet.

Le concours en barque qui était prévu le 07 Décembre 2024 sur le bassin des Tacreniers a été annulé pour la deuxième année consécutive, la rivière étant beaucoup trop encombrée par les herbes.

A noter dans vos agendas :

[sous réserve de modifications]

- Assemblée Générale : Dimanche 2 février 2025, 10h à l'Alliage
- Lâchers Truites : Voir le calendrier sur notre site
- Concours Jeunes : Samedi 24 mai 2025

Des Travaux ont été réalisés au niveau du dessableur deshuleur du pont Leclerc ainsi qu'avenue du Loiret pour stopper les arrivées d'eau nauséabondes à ces deux endroits. Ces travaux semblent avoir porté leurs fruits puisque lors des dernières grosses précipitations, les eaux qui se déversaient dans la rivière étaient beaucoup plus claires et n'étaient plus malodorantes comme auparavant. Merci à la ville d'Olivet et à la Métropole pour la réalisation de ces travaux qui améliorent la qualité de l'eau de notre belle rivière.

Comme les années précédentes la ville d'Olivet en partenariat avec la Métropole a réalisé un faucardement sur le bassin de Saint Samson permettant l'extraction de 70 tonnes d'herbes compressées. La zone faucardée est toujours comprise entre le pont Leclerc et le restaurant « Le Rivage » permettant le dégagement d'un chenal central. D'un avis général, tant des pêcheurs que des riverains il apparaît que ce travail de faucardement reste à optimiser. Le club d'aviron et quelques riverains se sont servis du RATODO.

La source qui est réapparue à l'amont du bassin des Tacreniers en septembre 2022 a fait l'objet de travaux d'entretien de la part de l'association Spéléologie Subaquatique Loiret afin d'assurer sa pérennité. Elle a eu un débit satisfaisant tout comme les autres sources permettant à la rivière de conserver un niveau haut tout au long de l'année grâce aux pluies assez soutenues dont nous avons bénéficié au fil des saisons.

N'oubliez pas que vous pouvez retrouver toute l'actualité de l'association dont les dates des lâchers et repeuplements sur notre site internet : www.lebrochetolivetain.fr

Les membres du bureau vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année et vous renouvellent tous leurs meilleurs vœux pour 2025.

Les membres du bureau.



« LA POULE D'EAU, ACROBATE DES ROSEAUX »

La poule d'eau : La poule d'eau est une espèce d'oiseau appartenant à la famille des Rallidés. Cet oiseau mesure 32 à 35cm de long pour un poids de 260 à 400g. Elle se reconnaît facilement à son bec jaune et rouge et son plumage presque noir. Elle se nourrit des petits animaux aquatiques des boues et des herbes. Elle construit son nid avec des petites brindilles et des morceaux de roseaux où elle dépose de 2 à 11 œufs (en moyenne 7).

Elle est souvent confondue avec les foulques qui n'hésitent pas à les chasser de leur territoire. Plusieurs moyens pour les différencier : la poule d'eau à le bec jaune-rouge alors que la foulque à le bec blanc et la poule d'eau est particulièrement terrestre contrairement aux foulques qui ne montent que très rarement sur les berges.

Rappel sur la réglementation

Ouverture du sandre le 3^{ème} samedi de juin.

Nombre de camassiers (Brochet et Sandre) limité à 2 sujets par jour. Prélèvements autorisés : Brochet entre 65 et 80 cm - Sandre entre 55 et 70 cm - Perche de plus de 25cm.

Black Bass en «No Kill» sur tout le parcours.

Pêche de la Truite : 1 canne maximum les fins de semaine de déversement des truites et 3 le restant de la semaine jusqu'au 25 avril 2025.

Pour l'équilibre de l'écosystème du Loiret, ne pas remettre les Silures à l'eau.

Toutes infractions, aussi bien sur la pêche que sur l'usage de poêles-voileaux. Les infractions relatives au règlement intérieur peuvent être sanctionnées par une indemnité forfaitaire conventionnelle. En cas de contestation sur cette possibilité, le contrevenant sera déféré devant la Juridiction compétente.

Quelle que soit la nature de l'infraction, la récidive pourra entraîner le retrait de la carte et l'exclusion de l'association. En action de pêche, les personnes non titulaires de la carte du Brochet Olivetain, et contrôlées par les gardes de pêche se verront systématiquement dans l'obligation de l'acheter une carte majorée de 300% sur la base d'une carte annuelle, conformément à l'article 10.2 du règlement intérieur du Brochet Olivetain.

L'hydrocotyle fausse renoncule

De nouveau un article sur cette espèce de la famille des araliacées qui peut croître jusqu'à 20cm par jour. Cette plante originaire d'Amérique du Nord est présente depuis les années 1940 dans l'Essonne.



Apparue sur le Dhuy à Neuvy en Sullias en 2012 très probablement suite au déversement d'un aquarium, elle a vite colonisé ce petit cours d'eau au fil des années malgré des tentatives d'arrachage. Elle fait sa première apparition sur le Loiret suite à un gros orage suivi d'une importante montée des niveaux de la rivière au mois de juillet 2021.

Les feuilles sont réniformes, flottantes et émergentes de 2 à 8cm de diamètre au pétiole long de 5 à 35cm. Elle forme des tapis pouvant aller jusqu'à plusieurs dizaines de mètre carrés. Elle est considérée très envahissante et à notre grand désespoir elle est toujours venue à prix d'or dans les grandes enseignes de jardinage..

Le bureau du Brochet Olivetain

www.lebrochetolivetain.fr

Ne pas jeter sur la voie publique



Si vous pensez voir celles-ci sur la rivière n'hésitez à appeler le secrétariat de l'ASRL (06 11 38 28 81 ou 07 66 75 71) ou à les retirer vous-même. Le développement trop important de cette plante ajouté aux autres herbes aquatiques invasives pourrait compromettre très fortement la pêche sur notre rivière.

Merci pour votre aide.

Programme 2025



Action contre les cormorans

Il y a environ actuellement 500 cormorans sur le Loiret privé.
Chaque individu consomme 700g de poisson par jour

$$700\text{g} \times 500 = 350 \text{ kg.}$$

$$350 \text{ kg} \times 7 \text{ jours} = 2450 \text{ kg.}$$

$$2450 \text{ kg} \times 4 \text{ semaines} = 9800 \text{ kg.}$$

Soit quasiment **10 tonnes par mois** pendant environ 6 mois de l'année

Comparés aux repeuplements (8€ le kilo pour une petite moyenne) :

$$10 \text{ tonnes} \times 6 \text{ mois} = 60 \text{ tonnes}$$

$$60000 \times 8 = 480 \, 000 \text{ €}$$

Si rien n'est fait, les cormorans partiront dans 2 ans faute de nourriture !!!

**Demande de régulation effectuée
auprès des services de l'état.**

Programme 2025



- **Réglementation dans le Loiret non domanial**

Rappel

- Nombre de prises de Brochets et Sandres limité à 2 par jour
- Black Bass sur tout le parcours : no kill 
- Ouverture du Sandre décalée au 21 juin
- Bassin du Bac : no kill 
- Tailles spécifiques :
 - Brochets = **65 à 80 cm**
 - Sandres = **55 à 70 cm**
 - Perches = **plus de 25cm**
- Le nombre de cannes est limité à **3 maximum**, une les week end de déversement de truites

Programme 2025

PECHE INTERDITE

RÉSERVE DE PÊCHE SUR LE BASSIN DE SAINT-SAMSON

ARRÊTÉ PRÉFECTORAL



La pêche est interdite de la gare à bateau de la Quettonnière jusqu'au moulin de Saint Samson

<https://lebrochetolivetain.fr>

Programme 2025



- Assemblée Générale : 2 février 2025
- 1er lâcher de truites : le 28 février 2025 (à confirmer)
- Concours et initiation à la pêche des jeunes : 24 mai 2025 (date provisoire)
- Forum des associations 2025 d'Olivet : début septembre
- Journée de nettoyage du Loiret : fin septembre 2025

- Changement des cartes de pêches pour l'année 2026

Programme 2025



Programme Truites 2025 (A confirmer)

DATE	HEURE	RENDEZ-VOUS	POIDS	ESPECE
Vendredi 28 février 2025	13 h 30	Parking de la Reine Blanche	85kg + 5 grosses	Arc en Ciel
Vendredi 14 mars 2025	13 h 30	Parking de la Reine Blanche	85kg + 5 grosses	Arc en Ciel
Vendredi 28 mars 2025	13 h 30	Parking de la Reine Blanche	85kg + 5 grosses	Arc en Ciel
T O T A L			255kg + 15 grosses	

Pour information, en 2025 l'ouverture est le 8 mars. (Loiret non concerné)

Programme 2025

Budget 2025



BUDGET 2025

Objet	Recettes	Dépenses
Repeuplements et lâchers		12 000,00 €
Droit de pêche et participation entretien du Loiret		3 500,00 €
Participation Faucardage Loiret		0,00 €
Frais de concours		1 000,00 €
Ristourne aux dépositaires		750,00 €
Cartes de pêche 2026		1 000,00 €
Frais de fonctionnement		1 750,00 €
Vente de cartes	20 000,00 €	
Totaux	20 000,00 €	20 000,00 €

LE BROCHET OLIVETAIN



ECHANGES SUR LE
PROGRAMME 2025 ET
QUESTIONS DIVERSES

LE BROCHET OLIVETAIN



RETROUVEZ TOUTES LES INFOS ET
LA RÈGLEMENTATION SUR :

WWW.LEBROCHETOLIVETAIN.FR

LE BROCHET OLIVETAIN



MERCI POUR VOTRE
PRÉSENCE ET DE VOTRE
PARTICIPATION